

ACCA BISCAROSSE CR Assemblée Générale du Samedi 30 juin 2018

Le 30 juin 2018 s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de BISCARROSSE dans la salle de la Maison de la foire en présence :

des membres du conseil d'administration, de Mrs Fabien LAINE, député de la 1^{ère} circonscription des Landes, Kamel DEMANE maire adjoint de Biscarrosse représentant M. le Maire, RIMONTEIL, président de l'ACCA de Parentis en Bornet administrateur de la Fédération, Bruno GOURGUE, président de l'ACCA d'Ychoux, Jean Paul LAUSSU, président de l'ACCA de GOOS, Didier BROUSSE (co-président de l'ACGELB).

Philippe CHAUDERON président de l'ACCA de Biscarrosse ouvre la séance à 9h00 et remercie toute l'assemblée ainsi que les journalistes, Mme LESCOUTTE-GARDENT du journal Sud Ouest et M. BOUDET du Courrier français.

Ordre du Jour :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2017
- Rapport financier de la saison 2017/2018
- Entente avec Parentis et tarifications diverses
- Projet de budget 2018/2019
- Garderie
- Petit gibier
- Plan de chasse, battues CELM et GIC
- Projet de Laouadie
- Votes
- Rapport moral et informations diverses
- Interventions et questions diverses

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Gérard BELLIARD, ancien président de l'ACCA, ainsi que des autres chasseurs dont son père René BELLIARD dit Bataille.

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2017

P. CHAUDERON donne la parole à M. Jean Louis TRISCOS pour lire le compte-rendu de l'AG 2017.

Aucune observation n'ayant été formulée, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport financier de la saison 2017/2018

Pascal LORIN, trésorier, donne lecture poste par poste du bilan financier.

Les recettes sont de 32 426,95€ et les dépenses s'élèvent à 33 620,24€

La situation comptable laisse apparaître un solde négatif de 1 193,29€.

La situation de nos différents comptes bancaires, laisse apparaître un avoir pour fin juin de 48.434,95€.

Le déficit provient essentiellement de l'augmentation des frais de vétérinaires et d'une baisse du nombre de chasseurs au CEL

Aucune remarque sur ce bilan, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Entente Parentis et tarifications diverses

P. CHAUDERON salue les relations chaleureuses qui existent entre les 2 ACCA.

Il demande à JP RIMONTEIL de lui envoyer les dates des battues suffisamment à l'avance pour qu'il puisse les répercuter par mail aux biscarrossais.

Les **tarifs inchangés** s'établissent comme suit :

- Propriétaires : 39€
- Domiciliés : 58,50€
- Facultatifs : 130€
- Spécifiques : 78€
- Cartes journalières : 16€
- Pylône ONF : 20€
- Pylône hors ONF : 10€
- 1^{er} permis et + de 80 ans : gratuit

Les dates de délivrance des cartes seront :

- Vendredi 3 août de 18h à 19h
- Vendredi 17 août de 18h à 19h
- Vendredi 24 août de 18h à 19h
- Samedi 1^{er} septembre de 14h à 17h
- Samedi 8 septembre de 14h à 17h

P. CHAUDERON fait remarquer qu'à Ychoux et Parentis, ceux qui ne prennent pas les cartes aux dates prescrites ont une amende de 5€.

Il souligne que les chasseurs de Biscarrosse ont été mal habitués avec Gérard Belliard qui se laissait déranger à toute heure du jour et de la nuit.

Il remercie C. Eslan qui a passé ses lundis soirs du mois d'octobre à faire des cartes. Il rappelle que 11 chasseurs étrangers ont pris les leurs par internet depuis le site mais que tant qu'une solution technique ne sera pas trouvée, les autres ne peuvent en bénéficier.

Nous avons des effectifs stables avec **382 adhérents** dont 10% de facultatifs.

Projet de budget 2018-2019

P. LORIN annonce le budget pour cette saison.

Il est prévu 32547 € de recettes et 32547 € de dépenses.

Le prévisionnel financier est soumis au vote et adopté par l'assemblée à l'unanimité

Garderie

Un nouveau garde arrive à Biscarrosse en la personne d'**Alain LOUBEYRES** qui a suivi le cursus de formation et dont on n'attend plus que le rendez-vous au tribunal de Mont de Marsan pour qu'il prête serment.

Petit gibier

Le poste gibier s'élève à 11392€

Cela correspond à :

- 900 faisans
- 400 perdreaux

La fermeture aura lieu le 01/11/2018.

4 lots de reproducteurs ont été lâchés cette année dont un a réussi à mener à bien sa couvée grâce au piégeage intensif réalisé par JP Dubourg.

Une révision des méthodes de lâcher est envisagée avec des animaux plus jeunes qui devraient mieux s'acclimater au terrain.

Culture à gibier: P. CHAUDERON tient à remercier la municipalité de BISCARROSSE qui fait effectuer par les employés communaux le travail du sol avec des conditions météo de l'hiver et du printemps particulièrement défavorables.

43 km ont été ensemencés

La mise en culture a été réalisée avec l'aide de Didier Brousse et Jonathan Marcellin de l'**ACGELB** qui a fourni le tracteur. JL TRISCOS tient à remercier également JJ Cabanac, JP Dubourg et G. Saccoton qui ont passé deux jours à réaliser les travaux.

Les lignes EDF et du gaz.

Nous attendons l'autorisation d'Enedis et de Tigf pour pouvoir mettre ces espaces en culture.

Cette année, tous les travaux de l'ACCA ont rapporté 3.400€ de subventions de la part de la Fédération des chasseurs des Landes.

1 réserve temporaire spécifique au faisan a été décidée sur le secteur du moulin du naou sur les terrains brûlés il y a 2 ans

La mesure est soumise au vote et adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Plan de chasse, battues CELM et GIC

- Chevreuils

P. LORIN fait lecture des résultats des prélèvements chevreuil :

Battues ONF : 12 animaux prélevés sur les jours entre Noël et le premier de l'an.

Hors ONF : 65 bagues, 56 chevreuils prélevés par 10 équipes représentant 125 chasseurs + 5 bracelets pour les équipages de chasse à courre.

Le règlement des battues au chevreuil en équipe étant contesté par certains chasseurs, son maintien en l'état est mis au vote : 19 voix pour, 19 contre, 1 abstention. Une refonte sera donc proposée lors de la réunion des chefs d'équipe.

Les dates des battues :

- 18 novembre 2018
- 16 décembre 2018

- 13 janvier 2019
- 12 février 2019 (rattrapage)

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le 24 septembre et les listes devront nous être parvenues avant le 17 septembre.

Formation à la sécurité à Vert pour les chefs d'équipe chevreuil, les chefs de battue sanglier et les chefs de ligne sanglier.

P. Chauderon propose que chaque équipe amène sa meute au moins une fois lors des battues de fin d'année pour éviter que ce soit toujours les mêmes.

- Battues CELM

JJ. Chaliat nous fait lecture du bilan des battues CELM.

2 biches et 9 sangliers pour 7 battues et une moyenne de 35 chasseurs par journée.

Il revient sur les problèmes rencontrés avec la sécurité du CEL pour les entrées des samedi matins

Il évoque ensuite la réunion avec l'ONF qui aura lieu le 3 juillet pour déterminer les dates de battue de la prochaine saison.

- Sangliers

13.000 ont été prélevés cette année dans les Landes et, au vu de la courbe exponentielle des prélèvements, on risque un tableau de 20.000 sangliers dans moins de 5 ans.

Le montant des dégâts suit la même tendance avec 750.000€ payés l'an dernier.

Le système de répartition des cotisations a été modifié cette année et il est prévu un système en 3 temps :

- 5€ par permis et par chasseur
- Une contribution territoriale par unité de gestion calculée au prorata des dégâts
- Une contribution territoriale par commune.

Biscarrosse n'a pas de dégât et il faut que ça continue.

Cette année, c'est Gilles MARI qui a pris les fonctions de chef de battue.

70 animaux ont été tués cette année.

Début avril, il y a eu quelques affûts sur le champ de Gallouet mais, devant l'absence de sangliers, l'opération n'a pas été reconduite.

Pas d'agrainage non plus.

Chevrotine : la période d'essai de 2 ans est achevée. Une demande pour une année supplémentaire a été faite au ministère avec un avis favorable de la Préfecture mais nous n'avons pas de nouvelle, donc, seules les balles sont pour le moment autorisées.

C'est une situation incompréhensible car les lieutenants de louveterie ont droit, eux, de les utiliser alors que nous qui effectuons aussi des battues administratives puisqu'elles sont réputées mission de service public nous n'y aurions pas droit.

Le sanglier courant : une demande pour la mise en place du sanglier courant va être réitérée auprès des dirigeants du ball-trap. Le président de cette association, présent dans l'assemblée se montre d'ailleurs favorable à cette demande.

Au-delà de son côté ludique, cette activité permet aux chasseurs de sanglier d'être plus performants dans leur tir, et c'est bien ce que demande la loi mais cela permet aussi d'acquérir des automatismes de sécurité pour le tir à balles.

- GIC

Il a été prélevé 2 cerfs et 3 biches.

Sanction

Lors de la dernière battue, une biche adulte a été tuée alors qu'il avait expressément demandé de ne tirer qu'un jeune. Le tireur a écopé de la sanction prévue, exclusion des battues jusqu'à la fin de la saison.

Sur l'ensemble des communes formant le GIC,
56 grands animaux ont été prélevés dont 8 dans le pot commun.
59 animaux sont au plan de chasse pour la saison 2018/2019.

- **Relations avec l'ONF**

Au cours d'une réunion, il nous a été demandé de prévenir M. NAUGUET 2 jours à l'avance pour les battues au grand gibier. Nous avons dit que nous ne savions que le matin, en fonction du pied, si nous chasserions et où. La réunion s'est terminée sans que nous trouvions un accord. Nous continuerons donc à les prévenir en même temps que l'ensemble des chasseurs.

P. Chauderon souligne que nous sommes les seuls utilisateurs de la forêt domaniale à payer pour y avoir accès, que nous payons également la cotisation territoriale de l'ONF, que nous avons reçu des courriers du directeur de l'ONF nous demandant de chasser le plus possible le sanglier et dans le même temps, on nous met des bâtons dans les roues.

- Dernière précision, il a été ramassé **29 chevreuils et 26 sangliers** sur les routes depuis septembre.

Déchets de venaison :

Devant les problèmes engendrés par les déchets de venaison, JP Rimonteil a proposé l'adoption d'un système de récupération des déchets.

La communauté de commune a répondu favorablement et va mettre en place 3 collecteurs, 1 à Biscarrosse, 1 à Parentis et 1 à Ychoux.

Les déchets seront ensuite collectés par un équarisseur.

Le système comprend 1 bac avec une clôture, un point d'eau, une prise électrique et un tout à l'égout.

Projet de Laouadie

Lors de la réunion avec M. le Maire et après avoir passé en revue les différentes options techniques et juridiques, il s'avère que la solution la plus simple soit la signature d'un bail à construction entre la mairie et l'ACCA avec une durée de bail comprise entre 15 ans et 18 ans avec clause de renouvellement tant que l'ACCA poursuit les buts qui lui sont assignés.

La mairie exige qu'une partie des travaux soit effectuée et facturée par des entreprises pour pouvoir bénéficier de la garantie décennale.

Parallèlement, la mairie donnera une subvention pour la réalisation d'une partie des travaux, charge à l'ACCA de trouver le complément.

Le paiement pourrait s'effectuer en octobre ou décembre 2018 selon l'état d'avancement des budgets communaux.

Le montant demandé est de 100.000€ pour compenser les surcoûts liés aux demandes de la mairie.

Une demande de subvention a été faite à l'AGEFU pour le bois. Elle a, semble-t-il, été acceptée à hauteur de 20.000€, mais nous n'avons toujours pas été avertis officiellement de la décision.

Votes

Une résolution est soumise à l'assemblée concernant le remboursement des frais kilométriques pour les bénévoles de l'ACCA.

Afin de se mettre en conformité avec les termes du courrier de la DGFIP en date du 12 septembre 2017 concernant le régime fiscal des dons effectués par les bénévoles de l'association, il est proposé que l'ACCA prévoit d'effectuer le remboursement des frais aux bénévoles ayant exposé des dépenses pour son compte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Attribution d'un emplacement dans l'ONF

L'emplacement N° 12 dans l'ONF est vacant suite au décès de son occupant, M. BILA. Personne n'ayant demandé à continuer à chasser sur ce poste et pour respecter les termes du bail de l'ONF, il est procédé à un tirage au sort.

M. G. SACCOTON est le nouveau locataire.

Rapport moral

- Les finances

La situation financière nous oblige à mettre en place des solutions nouvelles. Certaines sont évoquées telles que la création d'un vide grenier ou le lâcher de faisans plus jeunes donc moins chers.

Par ailleurs l'implication du plus grand nombre pour faire bouger les choses est demandée.

- Adichasse

Nous avons la chance d'avoir une offre touristique large sur des périodes hors saison.
Pourquoi ne pas proposer des séjours ?
2 pistes : le CEL et le chien d'arrêt.

- Les morceaux de viande de sanglier non récupérés vont être transformés en pâté.

- L'échange mairie ONF à la plage : nous n'avons aucune nouvelle officielle.
M. DEMANE intervient et dit que cette opération est bloquée par l'action en justice de M. d'ANTIN de VAILLAC, toujours pendante.

- Chasseurs à l'arc

Une réunion sera proposée en juillet pour éclaircir les différents points.

- Tonnayres

Une réunion va être proposée à tous ceux qui chassent à la tonne et pas seulement aux titulaires des baux pour que tout le monde soit au courant de l'ensemble des règles qui régissent cette pratique à Biscarrosse.

L'ACCA est consciente des dégradations et salissures occasionnées par des tiers et conseille de porter plainte systématiquement.

J.F Michalex informe l'assemblée que le service technique rivière de la Communauté de Communes a fait le tour des emplacements de chasse.

- Chasse à l'alouette

Le Président rappelle qu'il existe des postes vacants de chasse à l'alouette sur la commune de Biscarrosse.

- Matinée travaux : le 28 juillet

- Dates d'ouverture :

Elle n'est pas encore connue pour le gibier d'eau mais devrait être le 1^{er} dimanche d'Août.

Caille et tourterelle : dernier dimanche d'août

L'ouverture générale : dimanche 9 septembre.

Interventions et questions diverses

- Interventions

Christophe Belliard précise que la circulation en forêt est réglementée et donne un numéro de téléphone ouvert à tous pour se renseigner sur les vigilances en cours. 05 40 25 40 20

M. GOURGUE rappelle les buts de la réunion Petit gibier qui s'est tenue à Ychoux et la volonté commune d'avancer sur ce dossier.

M. RIMONTEIL souligne l'excellente ambiance régnant entre Biscarrosse et Parentis et, en tant que nouvel administrateur à la Fédération en remplacement de Gérard BELLARD, revient sur certains points comme la chevrotine ou les dégâts de gibier.

Mr Brousse tient à rappeler la mémoire de Gérard Belliard et les années de travail ensemble et notamment pour que les baux de tonnes sont clairs et précis avec la municipalité de Biscarrosse.

M. DEMANE rappelle l'attachement de la mairie à la pratique de la chasse à Biscarrosse. Il évoque les avancées sur le dossier de la Maison de Laouadie et des problèmes administratifs nécessitant le recours à une procédure d'appel d'offres.

M. LAINE rappelle qu'il est membre de la commission chasse à l'Assemblée nationale et évoque son attachement à une chasse populaire. Il énumère les engagements pris par le Président de la République en faveur de la chasse.

Aucune question n'étant formulée dans l'assemblée, M' CHAUDERON souhaite une excellente saison de chasse à tous les chasseurs et lève la séance à 12h15.

Philippe CHAUDERON
Président



Jean Louis TRISCOS
Secrétaire

